

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire n°25S0022 - Travaux multi-aménagements des espaces publics Octobre 2025 à octobre 2029 - avenant n°1

N° : VA_DEC2026_206
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles R2194-2, R2194-3, R2194-4 et R2194-7 du code de la commande publique,

décidons

De conclure avec la société TERIDEAL HAUTS DE FRANCE située à ENNEVELIN (59710), titulaire du marché n°25S0022 « Travaux multi-aménagements des espaces publics Octobre 2025 à octobre 2029 », un avenant n°1 afin de prendre en compte l'ajout de lignes au bordereau de prix unitaires et l'ajustement de prix suite à erreur matérielle.

Montant du marché : 1 200 000,00 € HT

Politique publique (domaine-action-activité) : 02.5.1 Voirie

Fait à Villeneuve d'Ascq
le lundi 16 mars 2026

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20260101-218533A-AU-1-1
Date AR Préfecture : mardi 17 mars 2026